

Une prison pour mineurs en forme de hameau



CORBAZ & OULEVAY

SIMPLICITÉ Le projet de Guy Corbaz et Pascal Oulevay pour la future prison pour mineurs de Palézieux a séduit par sa «grande clarté». Sélectionné parmi 28 autres projets, le «hameau carcéral» est aussi le plus économique et le plus écologique.

PALÉZIEUX

Economique, écologique et simple. Le projet du bureau lausannois Corbaz et Oulevay a été désigné lauréat du concours lancé en avril dernier par le canton.

JOËLLE FABRE

«C'est une prison», insiste le ministre de l'Intérieur, Philippe Leuba, comme pour dissiper tout malentendu. Il est vrai que le projet des architectes lausannois Guy Corbaz et Pascal Oulevay, désigné lauréat du concours lancé en avril 2009 par le canton pour le futur établissement de détention pour mineurs de Palézieux, évoque davantage un paisible hameau de la Broye que Fort Knox ou Alcatraz.

Même sans barreaux, il s'agit bien d'architecture carcérale. Le grillage de 5 m de haut qui en-

serrera le complexe et les cellules verrouillées se chargeront de le rappeler. Sans donner dans l'hypocrisie sociale, une prison n'est pas condamnée à afficher une mine rébarbative. *A fortiori* lorsqu'elle est destinée à des détenus mineurs. «L'accent sera mis sur la réhabilitation, explique Philippe Leuba. Environ trois quarts du personnel seront des assistants sociaux pour un quart d'agents de détention.»

Selon les vœux du canton, les deux architectes ont fait passer au second plan les notions classiques d'enfermement, de privation et de contrôle au profit de trois mots-clés: encadrement, repères et accompagnement. Résultat: une architecture à visage humain, calme et atemporelle. «Un outil cohérent pour aider ces

mineurs à tourner la page et à rejoindre la société civile», résume Pascal Oulevay.

C'est en effet la clarté du projet - intitulé Insertion-Réinsertion - qui a séduit. «On a affaire à des mineurs déstructurés qui ont besoin d'un espace bien organisé et de repères. Tout sauf des dédales de couloirs et des espaces impersonnels», apprécie Catherine Martin, cheffe du Service pénitentiaire vaudois et membre du jury.

Quatre bâtiments: un où l'on vit et dort, un où l'on étudie et travaille, un bâtiment administratif et un autre pour faire du sport. Le tout articulé autour d'une cour: «Devoir sortir de la maison pour aller à l'école ou au travail, c'est comme dans le monde réel, poursuit Catherine Martin. Cela

«Les mineurs déstructurés ont besoin d'un espace organisé»

CATHERINE MARTIN, CHEFFE DU SERVICE PÉNITENTIAIRE VAUDOIS

Pour les jeunes délinquants de toute la Suisse romande

► La future prison pour mineurs de Palézieux sera située sur une parcelle de 20 000 m². Elle est dimensionnée pour accueillir 36 mineurs, filles et garçons, dès fin 2013. Un agrandissement est prévu pour en accueillir 18 de plus.
► Réclamé depuis des années par la Conférence latine des chefs de départements de

justice et police pour satisfaire au nouveau droit pénal des mineurs, entré en vigueur en 2007, l'établissement concordataire accueillera des jeunes délinquants de toute la Suisse romande.

► La future prison est conçue pour permettre différents régimes d'incarcération: la détention avant jugement,

l'exécution des peines jusqu'à 4 ans et l'exécution de mesures disciplinaires.

► Les normes d'encadrement fixées par le droit fédéral imposent 1,5 poste à plein-temps par mineur incarcéré. Ce sont donc au minimum 54 emplois qui seront créés à Palézieux à fin 2013, sans compter le personnel administratif.

recentre le jeune sur une organisation de la journée qu'il connaît.»

Parmi les 28 projets en lice, le «hameau» de Corbaz et Oulevay est le plus économique, tant au niveau de la construction que de l'exploitation. La construction ne devrait pas excéder le budget de 24,5 millions fixé dans le cadre de la demande du crédit d'étude. C'est aussi le plus écologique, se félicite le ministre des Infrastructures, François Marthaler. Des panneaux solaires et des pompes à chaleur sont prévus.

Bienvenu dans la région

Autre atout: l'insertion harmonieuse dans le paysage qui s'étend en contrebas de la gare CFF. Tout autour de la parcelle, le mur d'enceinte de deux mètres de haut qui protégera les détenus des regards importuns rappelle ceux qui entourent certains grands domaines agricoles. «Il s'agit de la seule prison en terre vaudoise dont le site d'implantation a été accepté par la population», rappelle Philippe Leuba. Les autorités locales sont associées à toutes les phases du projet. Deux municipaux ont d'ailleurs fait partie du jury. Il en sera de même dans le cadre de la commission de construction. La mise en exploitation de la prison reste agendée à fin 2013. ■

Les 28 projets sont exposés au Forum d'architectures de Lausanne, av. Villamont 4, jusqu'au 14 avril, me-ve 16-19 h, sa/di 14-17 h, entrée libre.